

Le 17 décembre 2024, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 décembre 2024

**Présents :**

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Hervé PANDRAUD, M. Richard GRIFFON, Mme Sophie GOUDIN, M. Vincent THOMAS.

**Absents :** Mme Maryline MARESCAL, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Karine BREURE, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Amaury GARDE, Mme Justine GIRARDON, Mme Céline CHAMPAGNON.

**Procurations :** Mme Maryline MARESCAL à M. Sébastien FAUST, Mme Jennifer DAUPHY-SABY à Mme Valérie PICQ, M. Amaury GARDE à Mme Laurence BUSSIERE, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, Mme Céline CHAMPAGNON à M. Richard GRIFFON.

**Secrétaire :** M. Jérôme DROUET

**OBJET : Régularisation amortissements 2021 et transfert de comptes (Rapporteur : Philippe BONNEFOND)**

Monsieur le Maire expose que les écritures des amortissements des immobilisations des années précédentes ont généré des ventilations sur diverses fiches d'inventaire à la trésorerie. Des erreurs de suramortissements ont été constatées sur certaines fiches d'inventaires

Il convient donc de faire une rectification de ces fiches suivant les écritures ci-dessous :

- Fiche Inventaire MAT 240 : Débit du compte 281568 et Crédit du compte 1068 pour 57.00 €
- Fiche inventaire MAT 241 : Débit du compte 281568 et Crédit du compte 1068 pour 34.00 €
- Fiche inventaire MAT 242 : Débit du compte 281568 et Crédit du compte 1068 pour 61.00 €
- Fiche inventaire MAT 243 : Débit du compte 281568 et Crédit du compte 1068 pour 25.00 €
- Fiche inventaire MAT 711 : Débit du compte 28158 et Crédit du compte 1068 pour 274.00 €
- Fiche inventaire MAT476 : Débit du compte 281848 et Crédit du compte 1068 pour 72.00 €
- Fiche inventaire MAT478 : Débit du compte 281848 et Crédit du compte 1068 pour 22.00 €
- Fiche inventaire DIVERS : Débit du compte 281848 et Crédit du compte 1068 pour 486.31 €

Ces opérations sont non budgétaires (schéma libre au niveau du SGC Loire Sud)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
DECIDE à l'unanimité,

- **D'AUTORISER** le comptable public à effectuer des mouvements de comptes afin de corriger l'amortissement des immobilisations concernées par le mécanisme de correction d'erreur.

Fait à la Fouillouse, le 17 décembre 2024

Le secrétaire de séance,  
Jérôme DROUET



Le Maire,  
Patrick BOUCHET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20241217-92-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024